

HALTE A L'INSÉCURITÉ DE NOS QUARTIERS

Halte à l'insécurité des quartiers des Mousseaux et de Marie Laurencin !

Halte aux voitures brûlées et aux différentes incivilités constantes !

Depuis plusieurs mois, la liste est malheureusement longue de ce qui perturbe la sécurité et la vie de plus de 5 000 habitants.

Je demande à Nelly Roland, maire de Villepinte, la pose de caméras de surveillance dans les quartiers, ainsi que l'établissement d'une police municipale de nuit, ce qui aurait été mis en place par Martine Valleton si celle-ci était encore aux affaires (voir programme de la liste « Villepinte à cœur »).

Je demande à Nelly Roland d'être plus à l'écoute, même de l'opposition, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

Lors du dernier conseil municipal, j'informais le maire des multiples incivilités commises dans le quartier des Mousseaux. Pour toute réponse, il m'a été dit que « il n'y a pas que les Mousseaux, M. Mariot ». Nous voyons où nous en sommes aujourd'hui.

NELLY ROLAND N'EST PAS A L'ECOUTE.

Je vous demande, Madame le Maire, lors du prochain conseil municipal, de donner la parole aux habitants de ces quartiers, comme vous avez su si bien le faire pour l'intercommunalité dans le cadre du dernier conseil.

Aurons-nous une réponse du Maire ? J'ose l'espérer.

LA PREMIERE RESPONSABILITE DU MAIRE EST LA SECURITE DE SES CONCITOYENS.

Je me tiens à votre disposition.

Claude Mariot
Conseiller municipal d'opposition
Président de l'Alliance Centriste
de Seine-Saint-Denis



**Les habitants
sont
exaspérés !...**

**Une pétition
circule.**

**Contactez-nous par mail,
nous vous répondrons.**

martine.valleton@gmail.com

**Appelez-nous au
01 48 67 92 20**
(répondeur)

BULLETIN D'ADHÉSION

A retourner à la permanence de Martine VALLETON - 7, place Bérégoz - 93420 VILLEPINTE

Nom Prénom

Adresse

Tél. Portable

e-mail (indispensable pour l'envoi d'informations)

Adhère Renouvelle son adhésion à l'association (Carte n°) « Les Amis de Martine VALLETON »
et joins un chèque de € à l'ordre de « Les Amis de Martine VALLETON »

Cotisation annuelle : 20 €

Fait à le

HEURES D'OUVERTURE PERMANENCE :

Mardi, mercredi, vendredi de 16h. à 19h.
Samedi et dimanche de 10h.30 à 12h.30

(Signature)